

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE VALCOURT

**SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2024**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, TENUE LE LUNDI 6 MAI 2024 À 19H03 :

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Pierre Tétrault MAIRE

Les conseillers et les conseillères présent(e)s :

Marie-Claire Tétrault, siège no 1  
Vicky Bombardier, siège 2  
Daniel Lacroix, siège no 3  
Dany Boyer, siège no 4  
Dany St-Amant, siège 5  
Julien Bussièrès, siège 6

Sont également présentes : Me Karine Boucher, directrice générale  
Me Julie Waite, greffière

**ORDRE DU JOUR**

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
  - 2.1 Séance ordinaire du 2 avril 2024
  - 2.2 Séance extraordinaire du 16 avril 2024
  - 2.3 Séance extraordinaire du 29 avril 2024
- 3. ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER**
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5. CORRESPONDANCE**
- 6. COMPTE-RENDU**
  - 6.1 COMPTE-RENDU
- 7. URBANISME**
  - 7.1 AVIS DE MOTION – RÉGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 655
  - 7.2 ADOPTION DU PROJET DE RÉGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 655
  - 7.3 RÉOLUTION FIXANT LA DATE, L'HEURE ET L'ENDROIT DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÉGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 655
- 8. ADMINISTRATION**
  - 8.1 ACHAT ET INSTALLATION D'ÉQUIPEMENT À L'ARÉNA - OCTROI DE CONTRAT
  - 8.2 ACHAT D'ÉQUIPEMENTS - CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VALCOURT - OCTROI DE CONTRAT
  - 8.3 AUTORISATION DE PARTICIPATION AU CONGRÈS ANNUEL DE L'ASSOCIATION

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

QUÉBÉCOISE DES ARÉNAS ET DES INSTALLATIONS RÉCRÉATIVES ET SPORTIVES DU 15 AU 17 MAI 2024 - DIRECTEUR DU SERVICE DES LOISIRS

- 8.4 AUTORISATION - PERMIS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - AGRANDISSEMENT DU STATIONNEMENT EN CONTINUITÉ DU STATIONNEMENT EXISTANT AU 881, RUE CARTIER
- 8.5 DÉSIGNATION DES SIGNATAIRES POUR LA VENTE DES LOTS DU DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE DE LA RUE BERNIER
- 9. DEMANDE AU CONSEIL ET DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE**
- 9.1 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - LOISIRS DE BONSECOURS
- 9.2 LA GRANDE MARCHE 2024 - ORGANISATION ET PARTICIPATION
- 9.3 CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ÉCOLE SECONDAIRE DU TOURNESOL
- 9.4 SOIRÉE-BÉNÉFICE - FONDATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU VAL-SAINT-FRANÇOIS - PARTICIPATION DE MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL
- 9.5 RECONNAISSANCE DE L'APPORT DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LE CADRE DE LA SEMAINE QUÉBÉCOISE DES PERSONNES HANDICAPÉES
- 9.6 CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DU VAL-SAINT-FRANÇOIS - RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION
- 9.7 DEMANDE DE RECONNAISSANCE POUR LES ORGANISMES - CLUB DE CHEERLEADING DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DE VALCOURT - LYNX DE VALCOURT
- 9.8 DEMANDE DE PRÊT D'ÉQUIPEMENT – FÊTE DU VOISINAGE - RUE RACINE
- 9.9 DEMANDE DE PERMIS D'OCCUPATION - PARC CAMILLE-ROUILLARD
- 10. LOISIRS**
- 10.1 EMBAUCHE DU PERSONNEL TEMPORAIRE - ANIMATEURS DU CAMP DE JOUR - SAISON 2024
- 10.2 EMBAUCHE DU PERSONNEL TEMPORAIRE À LA PISCINE - SAISON 2024
- 11. TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT ET GESTION DES EAUX**
- 11.1 MESURE ET ÉCHANTILLONNAGE DE BOUES - OCTROI DU CONTRAT
- 11.2 NETTOYAGE ANNUEL DES PUISARDS DE RUES (PLUVIAL) - OCTROI DU CONTRAT
- 11.3 ACHAT DE TESTS ET DE MESURES DE CHLORE RÉSIDUEL EN EAU POTABLE
- 11.4 CONTRÔLE DE LA BERCE DE CAUCASE SUR DIVERSES PROPRIÉTÉS MUNICIPALES - OCTROI DE CONTRAT
- 11.5 ACHAT DE BACS ET MINI-BACS - MATIÈRES RÉSIDUELLES (COMPOST) POUR L'ANNÉE 2024 - OCTROI DE CONTRAT
- 11.6 TRAITEMENT DES EAUX USÉES - OCTROI DE CONTRAT
- 12. AFFAIRES DIVERSES**
- 13. VARIA**
- 14. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

157-24-05-06

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que modifié, en ajoutant les points suivants :

13.1 : MRC DE ROUVILLE – TRANSMISSION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 24-04-083 DÉNONÇANT LES FRAIS UNIQUES DE MISE EN ŒUVRE NÉCESSAIRES À LA RÉALISATION D'UNE ENTENTE AVEC LA SAAQ AYANT POUR BUT DE PERCEVOIR ET DE RECOUVRER LA TIV

13.2 : TABLE DE CONCERTATION POUR LES AÎNÉS DE LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS- DEMANDE DE PARTICIPATION DE LA VILLE.

ADOPTÉE

158-24-05-06

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2024**

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 2 avril 2024, au moins vingt-quatre (24) heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2024 soit adopté.

ADOPTÉE

159-24-05-06

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 AVRIL 2024**

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 16 avril 2024, au moins vingt-quatre (24) heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 avril 2024 soit adopté.

ADOPTÉE

160-24-05-06

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 AVRIL 2024**

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 29 avril 2024, au moins vingt-quatre (24) heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 avril 2024 soit adopté.

ADOPTÉE

161-24-05-06

### **ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER**

SUR PROPOSITION FAITE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la liste des comptes à payer au 1<sup>er</sup> mai 2024 soit adoptée;

QUE le trésorier soit autorisé à émettre en conséquence les chèques de la Ville de Valcourt, tel que présenté en Annexe « A » totalisant la somme de 456 718,75 \$ : Quatre cent cinquante-six mille sept cent dix-huit dollars et soixante-quinze sous.

### **Certificat de disponibilité de crédits**

\_\_\_\_\_  
Gerson Saenz, trésorier

\_\_\_\_\_  
Date

ADOPTÉE

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée.

ADOPTÉE

### **COMPTE-RENDU**

Les membres du Conseil municipal font leur compte-rendu respectif.

ADOPTÉE

### **AVIS DE MOTION – RÉGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 655 REMPLAÇANT LE RÉGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 562**

Madame la conseillère Marie-Claire Tétréault, donne avis de motion de la présentation, à une prochaine séance du Conseil municipal, du Règlement de construction numéro 655. Tous les membres du Conseil ont reçu une copie du projet de règlement le 2 mai 2024.

L'objet de ce règlement est de remplacer le règlement de construction afin d'améliorer les normes d'habitabilité et de sécurité des bâtiments non assujettis au Code de construction du Québec (RLRQ, c. B-1.1, r.2) en contrôlant la qualité, la durabilité et le caractère sécuritaire des bâtiments ainsi exemptés de l'application du chapitre I (Bâtiment) dudit Code.

ADOPTÉE

162-24-05-06

### **ADOPTION DU PROJET DE RÉGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 655**

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné en cette séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 6 mai 2024 et que tous les membres du Conseil municipal ont reçu une copie du projet de règlement le 2 mai 2024;

ATTENDU QU'un membre du Conseil municipal a fait mention de l'objet et de la portée

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

du projet de Règlement;

ATTENDU QUE la greffière a pris les dispositions nécessaires pour que le projet de règlement soit mis à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance;

ATTENDU QUE sera fixée l'assemblée publique de consultation dans le cadre du processus d'adoption du présent règlement et que ce règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal adopte le projet de règlement numéro 655, tel que rédigé.

ADOPTÉE

163-24-05-06

### **RÉSOLUTION FIXANT LA DATE, L'HEURE ET L'ENDROIT DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 655**

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation doit être tenue dans le cadre de l'adoption du projet de règlement numéro 655 suivant, à savoir :

- Projet de Règlement de construction numéro 655;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'assemblée publique de consultation sur le projet de règlement numéro 655 ci-dessus mentionné soit fixée au 27 mai 2024 à 18h, à la salle du Conseil municipal situé à l'Hôtel de ville au 1155, rue Saint-Joseph, à Valcourt.

ADOPTÉE

164-24-05-06

### **ACHAT ET INSTALLATION D'ÉQUIPEMENT À L'ARÉNA - OCTROI DE CONTRAT**

ATTENDU QUE le routeur à l'aréna doit être remplacé;

ATTENDU l'offre de services reçue de l'entreprise Kreasoft pour l'achat et l'installation d'un nouveau routeur;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt achète de l'entreprise Kreasoft, un nouveau routeur à être installé à l'aréna au montant de 2 570,19 \$, plus les taxes applicables;

QUE les fonds nécessaires au paiement de cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 03-310-00-010 - Réseau Informatique.

ADOPTÉE

165-24-05-06

### **ACHAT D'ÉQUIPEMENTS - CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VALCOURT - OCTROI**

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

### DE CONTRAT

ATTENDU la nécessité d'équiper le Centre communautaire de Valcourt de nouveau mobilier;

ATTENDU l'offre de services reçue de l'entreprise Groupe ABP-ABP Boutique pour l'achat de vingt-cinq tables rondes, au montant de 3 663,00 \$, plus les taxes applicables et livraison incluse;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt achète de l'entreprise Groupe ABP-ABP Boutique, vingt-cinq tables rondes à être livrées au Centre communautaire de Valcourt au montant de 3 663,00 \$, plus les taxes applicables et livraison incluse;

QUE les fonds nécessaires au paiement de cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 23-080-00-596 - Aménagement Centre communautaire.

ADOPTÉE

166-24-05-06

### AUTORISATION DE PARTICIPATION AU CONGRÈS ANNUEL DE L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES ARÉNAS ET DES INSTALLATIONS RÉCRÉATIVES ET SPORTIVES DU 15 AU 17 MAI 2024 - DIRECTEUR DU SERVICE DES LOISIRS

ATTENDU QUE le directeur du Service des loisirs souhaite participer au congrès annuel de l'Association Québécoise des arénas et des installations récréatives et sportives;

ATTENDU QUE ce congrès permet notamment aux participants de participer à des formations et conférences portant sur les enjeux du milieu municipal touchant les domaines du loisirs ainsi que les secteurs de la gestion et de l'approvisionnement;

ATTENDU QUE les frais de ce congrès sont de 530 \$, plus les taxes applicables (tarif membre);

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt autorise monsieur Alain Martel, directeur du Service des loisirs à participer audit congrès au Saguenay Lac St-Jean et que tous les frais inhérents à cette activité lui soient remboursés sur présentation des pièces justificatives;

QUE les fonds nécessaires au paiement de ce congrès soient puisés à même le poste budgétaire 02-701-00-310.

ADOPTÉE

167-24-05-06

### AUTORISATION - PERMIS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - AGRANDISSEMENT DU STATIONNEMENT EN CONTINUITÉ DU STATIONNEMENT EXISTANT AU 881, RUE CARTIER

ATTENDU QUE Bombardier Produits Récréatifs (ci-après BRP) a déposé une demande à la Ville afin d'obtenir une autorisation d'occupation du domaine public pour

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

les fins de stationnement;

ATTENDU QUE la demande consiste en l'aménagement de 51 cases de stationnement sur la propriété de la Ville, plus précisément sur le site du dépôt à neige. Cet agrandissement de stationnement d'environ 1 400 m<sup>2</sup> sera situé en continuité du stationnement existant au 881, rue Cartier;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt autorise l'occupation du domaine public pour les fins de stationnement à BRP, conformément aux conditions ci-dessous ainsi que celles prévues au permis, dont notamment:

- Un nouvel aménagement soit réalisé par BRP pour cacher les opérations du site de dépôt de neige (nouvelle haie d'au moins 6 pieds ou 1,8 mètre de haut);
- Les frais opérationnels du déplacement de neige soient payés par BRP à 50% des coûts totaux par année d'occupation du domaine public;
- Le chemin d'accès menant au point de rejet (point d'échantillonnage) soit aménagé et que l'accès puisse s'effectuer par le stationnement actuel de BRP;
- Des arbres et arbustes soient plantés dans la bande gazonnée entre le stationnement existant en gravier et la rue Cartier;
- Un certificat de localisation de l'empiètement sur le lot 1 823 965 soit confectionné par un arpenteur-géomètre mandaté par BRP. Il devra être transmis au Service de l'urbanisme de la Ville de Valcourt, suivant les travaux.
- Toutes les dépenses reliées aux conditions mentionnées précédemment et au permis, soient payées par BRP, le cas échéant;

QUE la Ville réalise à ses frais des aménagements d'atténuation de vitesse sur les rues Cartier et Champlain, au besoin et selon les recommandations à venir du Comité consultatif en circulation urbaine.

ADOPTÉE

168-24-05-06

### **DÉSIGNATION DES SIGNATAIRES POUR LA VENTE DES LOTS DU DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE DE LA RUE BERNIER**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise la Ville de Valcourt à vendre à titre onéreux, les lots ou partie de lots 1 824 091, 1 824 092, 1 824 093, 1 824 069, 1 824 071, 1 824 072, 1 824 078, 1 825 802 et 1 824 073;

QUE la Ville de Valcourt désigne monsieur Pierre Tétraut, maire, ou en son absence, la mairesse suppléante, et Me Karine Boucher, directrice générale, ou en son absence, Me Julie Waite, greffière, à titre de signataires des promesses de vente, des actes de vente et tout autre document requis pour la vente des lots du développement domiciliaire de la rue Bernier, soit lesdits lots mentionnés précédemment.

ADOPTÉE

169-24-05-06

### **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - LOISIRS DE BONSECOURS**

ATTENDU l'aide financière demandée à la Ville par l'organisme Loisirs de Bonsecours;

ATTENDU que cette aide permettra de tenir des activités lors de la Fête nationale du 24 juin 2024;

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

ATTENDU la recommandation du comité consultatif des commandites;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt verse la somme de 200 \$ à l'organisme Loisirs de Bonsecours à titre d'aide financière afin de lui permettre de tenir des activités lors de la Fête nationale le 24 juin 2024;

QUE les fonds nécessaires au paiement de cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 02-190-00-970.

ADOPTÉE

**170-24-05-06**

### **LA GRANDE MARCHÉ 2024 - ORGANISATION ET PARTICIPATION**

ATTENDU QUE chaque année, en partenariat avec l'équipe du Grand défi Pierre Lavoie, la Ville organise l'événement La Grande Marche;

ATTENDU QUE l'édition de 2024 se tiendra du 18 au 20 octobre et plus particulièrement le 20 octobre à Valcourt;

ATTENDU QUE pour réaliser cet événement, la Ville doit bénéficier d'une participation financière de l'organisme Pierre Lavoie;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal participe à cet événement le 20 octobre 2024 et en autorise la tenue, conditionnellement au versement d'une contribution financière de l'organisme Pierre Lavoie afin de couvrir les frais engendrés.

ADOPTÉE

**171-24-05-06**

### **CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ÉCOLE SECONDAIRE DU TOURNESOL**

ATTENDU QUE l'école secondaire du Tournesol de Windsor organise un tournoi de golf le 8 juin 2024;

ATTENDU la demande de contribution financière formulée à la Ville dans le cadre de cette activité;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif des commandites de la Ville;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt refuse l'aide financière demandée dans le cadre de cette activité puisque celle-ci ne correspond pas aux objectifs établis dans la Politique de contributions et commandites de la Ville de Valcourt.

ADOPTÉE

**172-24-05-06**

### **SOIRÉE-BÉNÉFICE - FONDATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES**



## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

### **SOCIAUX DU VAL-SAINT-FRANÇOIS - PARTICIPATION DE MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

ATTENDU QUE la Fondation du Centre de santé et de services sociaux du Val-Saint-François tiendra le 6 juin 2024, une soirée bénéfice afin de financer des projets ou des équipements pour l'amélioration de la qualité de vie des usagers;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÊTREAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt autorise messieurs les conseillers Daniel Lacroix et Dany Boyer à participer à cette soirée de charité;

QUE la Ville paye les frais de 130 \$ par personne ainsi que tous les autres frais inhérents, le cas échéant.

ADOPTÉE

173-24-05-06

### **RECONNAISSANCE DE L'APPORT DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LE CADRE DE LA SEMAINE QUÉBÉCOISE DES PERSONNES HANDICAPÉES**

ATTENDU l'importance pour le Conseil municipal d'assurer aux personnes handicapées, un milieu de vie de qualité;

ATTENDU que les municipalités peuvent jouer un rôle important pour lutter contre les préjugés à l'égard des personnes handicapées;

ATTENDU que 21 % de la population de 15 ans et plus au Québec a une incapacité (ou plusieurs) selon l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2022;

ATTENDU que la Semaine québécoise des personnes handicapées se déroulera du 1er au 7 juin 2024;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt souligne l'apport des personnes handicapées à la vie sociale, économique et culturelle de la Ville dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées.

ADOPTÉE

174-24-05-06

### **CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DU VAL-SAINT-FRANÇOIS - RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION**

ATTENDU qu'une demande de renouvellement d'adhésion a été adressée à la Ville par la Corporation de Développement Communautaire du Val-Saint-François;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt renouèle son adhésion à la Corporation de Développement Communautaire du Val-Saint-François, pour l'année 2024, au tarif de 100 \$.

ADOPTÉE

175-24-05-06

**DEMANDE DE RECONNAISSANCE POUR LES ORGANISMES - CLUB DE  
CHEERLEADING DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DE VALCOURT - LYNX DE  
VALCOURT**

ATTENDU la recommandation du comité consultatif des commandites de la Ville;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le Club de Cheerleading, Lynx de Valcourt, à titre d'organisme de la Ville, en vertu des critères prévus dans la Politique sur les contributions et les commandites, afin de se prévaloir des avantages de ladite politique qui lui sont applicables, le cas échéant, conditionnellement à la présentation de tous les documents requis.

ADOPTÉE

176-24-05-06

**DEMANDE DE PRÊT D'ÉQUIPEMENT – FÊTE DU VOISINAGE – RUE RACINE**

ATTENDU la demande d'une citoyenne de la rue Racine afin que lui soit prêté par la Ville de l'équipement dans le cadre de la Fête du voisinage qui se tiendra le 31 mai 2024;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÊTREULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt accepte le prêt d'équipement et l'utilisation du parc Champêtre le 31 mai 2024 dans le cadre de la Fête du voisinage de la rue Racine.

ADOPTÉE

*Note de la séance :*

Monsieur le conseiller Daniel Lacroix demande le vote.

ONT VOTÉ EN FAVEUR : Messieurs les conseillers Julien Bussières et Dany St-Amant et Mesdames les conseillères Marie-Claire Tétreault et Vicky Bombardier.

A VOTÉ CONTRE : Monsieur le conseiller Daniel Lacroix.

S'EST ABSTENU DE VOTER : Monsieur le conseiller Dany Boyer.

176-1-24-05-06

**DEMANDE DE PERMIS D'OCCUPATION - PARC CAMILLE-ROUILLARD**

ATTENDU la demande d'occupation du parc Camille-Rouillard le 25 mai 2024 par l'organisme religieux La Chapelle évangélique du Canton de Valcourt;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES VOIX

QUE la Ville de Valcourt refuse la demande d'occupation du parc Camille-Rouillard le 25 mai 2024 à l'organisme religieux La Chapelle évangélique du Canton de Valcourt puisque celle-ci ne correspond pas aux objectifs établis dans la Politique de contributions et commandites de la Ville de Valcourt.

ADOPTÉE

177-24-05-06

**EMBAUCHE DU PERSONNEL TEMPORAIRE AU CAMP DE JOUR - SAISON 2024**

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

**ATTENDU** la nécessité de procéder à l'embauche des effectifs temporaires au camp de jour pour la saison 2024;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** le Conseil municipal autorise l'embauche au camp de jour des personnes figurant à la liste jointe en annexe de la présente pour la saison 2024;

**QUE** ces embauches soient conditionnelles au départ des activités. Celles-ci seront rémunérées pour les heures effectuées, le cas échéant;

**QUE** les fonds nécessaires au paiement de ces dépenses soient puisés à même les postes budgétaires 02-701-52-141 O.T.J.- Salaire régulier / 02-701-40-141 Piscine - Salaire régulier.

ADOPTÉE

178-24-05-06

### **EMBAUCHE DU PERSONNEL TEMPORAIRE À LA PISCINE - SAISON 2024**

**ATTENDU** la nécessité de procéder à l'embauche des effectifs temporaires à la piscine municipale pour la saison 2024;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** le Conseil municipal autorise l'embauche à la piscine municipale des personnes figurant à la liste jointe en annexe de la présente pour la saison 2024;

**QUE** ces embauches de moniteurs/sauveteurs soient conditionnelles au départ des activités. Celles-ci seront rémunérées pour les heures effectuées, le cas échéant;

**QUE** les fonds nécessaires au paiement de ces dépenses soient puisés à même les postes budgétaires 02-701-52-141 O.T.J.- Salaire régulier / 02-701-40-141 Piscine - Salaire régulier.

ADOPTÉE

179-24-05-06

### **MESURE ET ÉCHANTILLONNAGE DE BOUES - OCTROI DU CONTRAT**

**ATTENDU QUE** la mesure et l'échantillonnage des boues doivent être effectués dans les étangs 1, 2 et 3 de la Ville;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** la Ville de Valcourt octroie le contrat de mesure et d'échantillonnage de boues dans les étangs 1, 2 et 3 à l'entreprise Simo au montant de 4 376,36\$, plus les taxes applicables et conformément à l'offre de services de cette entreprise datée du 10 avril 2024;

**QUE** les fonds nécessaires à cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 02-414-00-520 Eaux usées – Gestion de boues.

ADOPTÉE

180-24-05-06

**NETTOYAGE ANNUEL DES PUISARDS DE RUES (PLUVIAL) - OCTROI DU CONTRAT**

ATTENDU la recherche de prix effectué par le responsable de la gestion des eaux de la Ville pour faire effectuer le nettoyage de puisards et de retours;

ATTENDU QUE l'offre de l'entreprise Profusion G.N.P. inc. au montant estimé de 8 897 \$, plus les taxes applicables et 6 % d'assurance environnementale;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt octroie le contrat de nettoyage des puisards (400) et des retours (3) à l'entreprise Profusion G.N.P. inc. au montant estimé de de 8 897 \$, plus les taxes applicables et 6 % d'assurance environnementale;

QUE les fonds nécessaires au paiement de cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 02-415-00-521 Réseau égouts – Entretien infrastructure.

ADOPTÉE

181-24-05-06

**ACHAT DE TESTS ET DE MESURES DE CHLORE RÉSIDUEL EN EAU POTABLE**

ATTENDU la recherche de prix du responsable de la gestion des eaux de la Ville pour faire l'acquisition d'un appareil de mesures et de tests d'azote ammoniacal à la sortie de la station d'épuration;

ATTENDU l'offre de l'entreprise Véolia datée du 5 avril 2024 au montant de 1 185,47 \$, plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt achète de l'entreprise Véolia l'appareil de mesures et de tests d'azote ammoniacal au montant de 1 185,47 \$, plus les taxes applicables;

QUE les fonds nécessaires au paiement de cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 02-414-00-640 Eaux usées – Accessoires de laboratoires.

ADOPTÉE

182-24-05-06

**CONTRÔLE DE LA BERCE DE CAUCASE SUR DIVERSES PROPRIÉTÉS MUNICIPALES - OCTROI DE CONTRAT**

ATTENDU l'offre de services reçue de la firme Quadra Environnement inc. dans le cadre du projet de contrôle de la berce du Caucase sur diverses propriétés municipales;

ATTENDU QUE les travaux seront réalisés sur une partie des rives du ruisseau Brandy et sur une partie de la piste cyclable, le tout conformément à la cartographie jointe en annexe pour faire partie intégrante de la présente résolution;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt octroie à la firme Quadra Environnement inc. le contrat de contrôle de la Berce de Caucase au montant de 2 775,00 \$, plus les taxes applicables, le tout conformément à l'offre de services de cette firme datée du 4 avril 2024;

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

QUE les fonds nécessaires au paiement de cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 02-490-02-419 - Berce du Caucase - Honoraires professionnels.

ADOPTÉE

183-24-05-06

### **ACHAT DE BACS ET MINI-BACS - MATIÈRES RÉSIDUELLES (COMPOST) POUR L'ANNÉE 2024 - OCTROI DE CONTRAT**

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt a confié à l'Union des municipalités du Québec, le mandat de préparer, notamment au nom de la Ville, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de bacs roulants et de mini-bacs de cuisine pour la collecte des matières résiduelles, pour l'année 2024;

ATTENDU QU'à la suite de cet appel d'offres, la Ville a obtenu un bon de commande pour l'acquisition de ces bacs pour le compost;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt octroie à la compagnie IPL North America inc., le contrat de fourniture de bacs, au montant de 25 177,95 \$, plus les taxes applicables et livraison incluse, le tout conformément au bon de commande de cette compagnie datée du 10 avril 2024;

QUE les fonds nécessaires au paiement de cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 02-452-35-648 - Collecte organique - Achat de bacs bruns.

ADOPTÉE

184-24-05-06

### **TRAITEMENT DES EAUX USÉES - OCTROI DE CONTRAT**

ATTENDU l'offre de services reçue de l'entreprise Nuvac Éco-Sciences inc. portant sur la bioaugmentation, et plus particulièrement, sur l'ensemencement de bactéries et/ou d'enzymes naturelles qui agissent en complémentarité avec les bactéries indigènes dans les réseaux des eaux usées municipaux;

ATTENDU QUE l'objectif d'utiliser les produits proposés à cette offre est de réduire le taux d'occupation moyen des boues des étangs et améliorer la qualité de l'eau traitée desdits étangs;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt accepte l'offre de services de l'entreprise Nuvac Éco-Sciences inc. datée du 20 avril 2024 d'une durée de trois ans.

ADOPTÉE

185-24-05-06

### **MRC DE ROUVILLE – TRANSMISSION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 24-04-083 DÉNONÇANT LES FRAIS UNIQUES DE MISE EN ŒUVRE NÉCESSAIRES À LA RÉALISATION D'UNE ENTENTE AVEC LA SAAQ AYANT POUR BUT DE PERCEVOIR ET DE RECOURRER LA TIV**

ATTENDU QUE la MRC du Val-Saint-François a reçu, par la résolution numéro 24-04-083, une demande d'appui de la MRC de Rouville, laquelle se lit comme suit :

« Considérant que la MRC de Rouville désire implanter la taxe sur l'immatriculation des

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

véhicules de promenade (TIV) afin de financer une partie du Service régional de transport collectif à la demande Axel, la mobilité futée;

Considérant que, dans la proposition d'entente pour la perception et le recouvrement de la TIV, la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) exige des frais uniques de mise en œuvre d'un montant de 202 202 \$;

Considérant que ces frais de mise en œuvre sont excessivement élevés, et ce, sans explication et justification de la part de la SAAQ;

Considérant que la SAAQ exige le même montant de frais de mise en œuvre pour toutes les villes ou les MRC qui désirent percevoir la TIV sans prendre en compte la situation démographique de celles-ci;

En conséquence, il est proposé par M. Guy Adam, appuyé par M. Claude Gauthier et résolu que le conseil de la MRC de Rouville :

- Dénonce les frais uniques d'un montant de 202 202 \$ exigés pour la mise en œuvre et nécessaires à la réalisation d'une entente avec la SAAQ ayant pour but de percevoir et de recouvrer la taxe sur l'immatriculation des véhicules de promenade;
- Demande à la SAAQ de justifier les raisons pour lesquelles ces frais uniques sont exigés et d'expliquer pourquoi toutes les villes et les MRC doivent payer le même montant, et ce, malgré une situation démographique particulière et différente pour chacune;
- Transmette copie de la présente résolution à la SAAQ, à la ministre des Transports et de la Mobilité durable, Mme Geneviève Guilbault, à l'Union des municipalités du Québec et à la Fédération québécoise des municipalités;
- Sollicite l'appui des MRC du Québec, lesquelles pourraient également inviter les municipalités locales de leur territoire à emboîter le pas, ainsi qu'aux huit (8) municipalités de la MRC de Rouville. »

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt partage les préoccupations et la position à l'appui formulées dans la résolution numéro 24-04-083 de la MRC de Rouville;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAU, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'appuyer la résolution numéro 24-04-083 de la MRC de Rouville;

DE dénoncer les frais uniques d'un montant de 202 202 \$ exigés pour la mise en œuvre et nécessaires à la réalisation d'une entente avec la SAAQ ayant pour but de percevoir et de recouvrer la taxe sur l'immatriculation des véhicules de promenade;

DE demander à la SAAQ de justifier les raisons pour lesquelles ces frais uniques sont exigés et d'expliquer pourquoi toutes les villes et les MRC doivent payer le même montant, et ce, malgré une situation démographique particulière et différente pour chacune;

DE transmettre copie de la présente résolution d'appui à la SAAQ, à la ministre des Transports et de la Mobilité durable, madame Geneviève Guilbault, à l'Union des municipalités du Québec et à la Fédération québécoise des municipalités;

DE solliciter l'appui des municipalités de la MRC du Val-Saint-François.

ADOPTÉE

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

bottin des aînés 2025;

ATTENDU QUE ce calendrier-bottin se veut un outil d'information qui renforce le tissu social de notre communauté en promouvant un vieillissement actif et heureux;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt accepte l'invitation de la Table de concertation pour les aînés de la MRC du Val-Saint-François en publiant, dans un espace simple, une publicité au coût de 145 \$.

ADOPTÉE

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Un citoyen pose des questions de 19h48 à 19h51.

ADOPTÉE

186-1-24-05-06

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

QUE la séance est levée à 19h52.

ADOPTÉE

---

Pierre Tétrault, Maire

---

Me Julie Waite, Greffière